

de ces tableaux n'est ni plus ni moins que du grec pour les jeunes débutants.

Il serait donc très important que le gouvernement nommât un certain nombre de personnes compétentes et entendues pour présider à l'installation des nouveaux maîtres ou des maîtresses, et leur apprirent à interpréter intelligemment le programme officiel.

Mais, dira-t-on, qui chargerez-vous de cette difficile et importante besogne ? les inspecteurs ? Est-ce que ces fonctionnaires n'ont pas déjà plus de travail qu'ils n'en peuvent faire pour remplir convenablement les devoirs que leur charge leur impose ? C'est très vrai, car les faibles émoluments qu'ils reçoivent, les déplacements, les frais de voyage, le surcroît de travail qu'une telle mesure leur imposerait seraient incompatibles avec leurs moyens et le temps qu'ils doivent consacrer à leurs visites et à rédiger leurs rapports qui sont scrupuleusement compulsés par le département.

Mais, si les inspecteurs ne peuvent, sans nuire à l'accomplissement de leurs devoirs officiels, s'occuper de la mise en opération du programme applicable à chaque école, qui donc serait en état de la faire ?

Le personnel est déjà tout trouvé. Dans chaque comté du pays, il y a des instituteurs et des institutrices en retraite qui possèdent une grande connaissance du mécanisme de la machine scolaire, qui sont encore frais et dispos, et qui ne demanderaient pas mieux que de mettre au service de l'Instruction de la jeunesse les connaissances qu'ils ont acquises en pédagogie, au prix d'un labeur long et pénible, et cela pour une faible rétribution qui, en ajoutant quelques piastres à leur faible pension, leur permettrait de se rendre utiles et d'avoir plus de confort dans leurs vieux jours.

J.-B. CLOUTIER.

La rédaction à l'école

(Suite et fin)

Arrivons maintenant à la pratique, c'est-à-dire aux moyens qu'il faut employer, selon la capacité des élèves, pour atteindre le but.

COURS PRÉPARATOIRE.—Ce cours se compose des plus jeunes enfants, ceux qui apprennent les éléments de la lecture et de l'écriture. Les exercices d'intelligence et de langage occuperont une grande place dans le programme. On attirera l'attention des enfants sur tout ce qui est à leur portée dans l'objet étudié, ses différentes parties, son origine, son utilité. Chaque leçon éveillera dans les jeunes esprits des idées nouvelles, et leur fournira des termes pour les exprimer. On veillera sur la prononciation.

COURS ÉLÉMENTAIRE.—L'enfant n'a encore que des idées bornées et confuses : il faut les étendre et les élucider ; il dispose d'un vocabulaire très restreint : il faut le développer. Notre grande préoccupation doit tendre à élargir le domaine de leur pensée, à les pourvoir de beaucoup d'idées claires et d'expressions exactes.

Trois moyens principaux nous serviront à atteindre ce but : 1^o La lecture bien expliquée quant au sens des mots et des phrases, avec un résumé oral obtenu par le concours des élèves à l'aide d'interrogations. 2^o Les morceaux de récitation qu'on rendra parfaitement intelligibles à tous, avant l'exercice de mémoire. 3^o Les leçons orales (quel qu'en soit l'objet : histoire, instruction morale, beaux exemples, leçons de choses), pendant lesquelles on fera parler les élèves. A la fin, on condensera les développements en un résumé de quelques phrases très simples, toujours avec le concours des enfants.

Dès qu'ils en sont capables, on commencera à les initier à la composition d'après un canevas. Mais ces devoirs devront être courts, faciles et bien préparés d'avance, sinon on n'obtiendrait rien qui vaille, la correction serait impossible, et le découragement des élèves inévitable.

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR.—Le maître continuera d'expliquer les textes de lecture et de récitation, comme au cours élémentaire. Il ne se bornera pas à interpréter le sens des mots et des phrases, mais il attirera l'attention des enfants sur la pensée principale de chaque morceau, et sur l'enchaînement des idées entre elles.

L'analyse grammaticale et logique est d'une grande utilité pour la correction du langage. Sans doute, on évitera l'abus, juste-